

Une voix: Vous consulte-t-on jamais?

M. Clark: Je comprends les difficultés que l'on peut éprouver à siéger dans la quatrième rangée après combien d'années à la Chambre des communes et, par conséquent . . .

M. Duclos: Six ans.

M. Clark: Six ans, en effet. Je comprends donc l'intérêt que manifeste l'honorable député pour la consultation, étant donné qu'il appartient à un parti qui consulte si peu souvent ses membres.

Si vous me permettez de revenir à la question de l'unité nationale, sans avoir à subir les interruptions des fédéralistes du Québec, je dirai que le premier ministre du Québec cherche à obtenir l'appui . . .

Une voix: Oh, oh!

M. Clark: L'honorable député veut-il, peut-être du fait que je représente une province de l'Ouest du Canada, que je m'abstienne de parler de la question de l'unité nationale? Est-ce là le but de ses interruptions constantes? Si le député de Montmorency (M. Duclos) a quelque chose à dire, il devrait demander à madame le Président de lui donner la parole et nous faire savoir pourquoi il veut m'empêcher en ma qualité de Chef de l'Opposition de m'exprimer sur les questions d'unité nationale à la Chambre des communes.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Au moyen du référendum le premier ministre du Québec et son gouvernement cherchent à obtenir le mandat de négocier avec Ottawa sur la base du document qu'ils ont publié. Les députés n'ignorent pas que de nombreux progressistes conservateurs éminents du Québec représentent officiellement notre parti au sein du comité du Non. Mais j'estime quant à moi que le référendum québécois est le symptôme de problèmes encore plus profonds au sein de la grande famille que constitue le Canada, problèmes qui sont certes les plus exacerbés actuellement au Québec mais qui sont également graves et ne font qu'empirer dans le reste du pays. Notre système fédéral a besoin d'être réformé et effectivement, madame le Président, les conceptions que nous nous faisons de notre pays ont besoin d'être reconsidérées.

On a avancé plusieurs propositions en matière de réforme constitutionnelle dans l'espoir de parvenir à une solution qui tienne mieux compte de la réalité fédérale canadienne. Claude Ryan a publié les siennes. D'autres provinces ont elles aussi fait connaître les éléments de certaines propositions. Notre gouvernement était en train d'en élaborer à son tour et nous poursuivons maintenant ce travail dans l'opposition.

Il est beaucoup trop tôt, madame le Président, pour dire laquelle de ces propositions s'avèrera la bonne. Nous connaissons en tout cas un moyen qui se soldera par un échec: je veux parler du genre d'insensibilité manifestée depuis 11 ans par le gouvernement Trudeau à l'égard de l'Ouest du Canada, situation qui, semble-t-il, est en train de se reproduire.

Depuis sa récente accession au pouvoir le 18 février dernier, le gouvernement a pris une série de mesures que les Canadiens de l'Ouest risquent fort de considérer comme hostiles. Ainsi, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a décidé unilatéralement de réduire le prix du pétrole extrait des sables bitumineux, alors que la simple bienséance et le simple bon sens exigeaient qu'il consulte d'abord ses partenaires. Pour sa part, le ministre des Transports (M. Pepin) parle de rompre

L'Adresse—M. Clark

l'engagement que notre gouvernement avait pris et qui, après des années de tergiversations aurait permis de doter Prince-Rupert d'installations propres à accélérer l'expédition du grain des Prairies vers les marchés étrangers. On parle d'écarter les députés de l'Ouest et de muter le coordonnateur du transport des grains de Winnipeg à Ottawa pour en faire le subalterne du ministre chargé de la Commission du blé. On parle également d'accélérer la conversion au système métrique, en dépit de l'opposition manifeste et connue de cette région.

J'avoue, madame le Président, que je m'étonne et m'inquiète à la fois de cette série de mesures du gouvernement Trudeau. Si je m'inquiète, c'est qu'on aurait tort—profondément tort—n'importe où au Canada et surtout à la Chambre des communes, de minimiser la profondeur, l'ampleur et la vivacité du sentiment de frustration que ressentent les Canadiens de l'Ouest à l'égard du régime fédéral et du système électoral fédéral.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Vu ce sentiment de frustration, le gouvernement agirait d'une façon dangereuse, téméraire et néfaste pour la cause fédéraliste s'il continuait de prendre des mesures que cette région tient pour hostiles.

Si je m'étonne, madame le Président, c'est que je n'arrive pas à comprendre qu'un gouvernement qui cherche tant à gagner l'adhésion des Canadiens du Québec au régime fédéral puisse faire preuve d'une telle indifférence à l'égard de ceux de l'Ouest.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Comme l'expérience l'a appris aux membres de notre parti, madame le Président, quand on est porté au pouvoir par une partie du pays, on est dans l'obligation la plus stricte de tenir compte de l'ensemble du pays. Le premier ministre actuel a choisi une solution facile en nommant des sénateurs pour représenter les régions où son parti est faible, bien qu'il m'ait condamné pour avoir le premier instauré cette pratique.

Il dit qu'il ne l'a pas fait. Il ne reconnaît pas la collectivité francophone de l'Ontario, ni même la collectivité francophone du Canada comme une collectivité à part entière. Moi, oui. Je lui dis, et j'insiste sur ce point, qu'il faut plus que des sénateurs pour régler ce problème. Notre gouvernement a cherché à comprendre la frustration du Québec à l'égard du gouvernement d'Ottawa et à y remédier, et notre succès s'est manifesté, entre autres, par un déclin de l'appui au séparatisme pendant la période où un gouvernement progressiste-conservateur était au pouvoir à Ottawa.

Des voix: Bravo!

• (1550)

M. Clark: Ce qui m'inquiète, madame le Président, c'est que le gouvernement Trudeau ne fait aucun effort apparent pour comprendre et représenter l'Ouest du Canada. Je tiens donc à dire tout simplement au premier ministre que s'il désire sincèrement maintenir et renforcer le fédéralisme et la diversité de notre pays, il doit changer d'attitude. Le domaine par excellence où il faut entreprendre ce changement est celui des politiques du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des politiques du ministre des Transports et des politiques d'autres ministres qui, trop souvent, ont fait preuve d'une